

Envoyé en préfecture le 06/07/2026

Reçu en préfecture le 06/07/2026

Publié le

Berger-Levrault

ID : 001-210101739-20260703-2026_123_DEC-DE

DÉCISION DU MAIRE PRISE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : **Signature d'un bail d'habitation avec Mme Giada BELMONTE, agent municipal, pour le logement T1 sis 250 rue des Vertes Campagnes à GEX, couvrant la période du 06/07/2026 au 05/10/2026 (3.3.)**

Service : Direction générale des services (MM)

Monsieur le maire de la commune de Gex,

VU la délibération du conseil municipal n° 2020_050_DEL en date du 20 mars 2026, délégrant à Monsieur le maire un certain nombre d'attributions conformément aux articles L. 2122.22 et suivants du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du conseil municipal n° 2021_023_DEL en date du 1^{er} mars 2021 sur la valeur locative de référence servant au calcul des loyers,

CONSIDÉRANT la demande de Madame Giada BELMONTE qui occupe les fonctions d'adjoint d'animation à la Ville de Gex-, et qui ne dispose pas actuellement de logement répondant à ses besoins dans le parc locatif privé,

DÉCIDE

- DE SIGNER** LE bail d'habitation ci-annexé avec Madame Giada BELMONTE pour la période du 06/07/2026 au 05/10/2026, moyennant un loyer fixé à 208,07 euros + 90 euros de provisions pour charges locatives.

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 3 juillet 2026

Le maire,
Patrice DUNAND



Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision télétransmise en S/Préfecture de Gex le 06 juillet 2026, affichée & publiée le 06 juillet 2026.